

Positionnement des insignes et accessoires : tenues de prises d'armes (tenue de combat T31).

Photographie non contractuelle.



Fourreaux d'épaules : sur les épaulettes, insignes de grade vers l'extérieur : attributs face devant.

Bande patronymique : d'une longueur de 12 cm et d'une largeur de 2,5 cm accrochée sur la bande d'auto-agrippant velours positionnée à la confection sur le côté droit.

Insigne de corps : le bord supérieur est positionné dans l'axe vertical médian du support auto-agrippant velours et à 3 cm au-dessous.

Insignes de spécialité (limités à deux) : le premier se porte dans l'axe vertical médian du support auto-agrippant velours et le bord inférieur affleure la bande patronymique, le second à 1 cm au-dessus du premier.

Décorations (barrette ou en insignes complets) : positionnées au niveau de la couture d'assemblage de la poche gauche.

Insigne de brevet militaire professionnel : un seul insigne positionné au dessus de la couture d'assemblage de la poche gauche et à 5 cm de la couture double d'emmanchure.

Insigne de grande unité : pour les unités attributaires, sur le haut de la manche droite à 3 cm au-dessous de la couture d'emmanchure.

Titre d'épaule : pour le personnel attributaire, sur le haut de la manche gauche à 3 cm au-dessous de la couture d'emmanchure.

Losange de manche : sur la manche gauche, la pointe supérieure à 15 cm au-dessous de la couture d'emmanchure.

Fourragère : pour les unités attributaires, accrochée au nombre de boutons nécessaires sous la patte d'épaule gauche.

Distinguish unit citation : pour les unités attributaires, positionnée dans l'axe médian de la bande patronymique, le bord inférieur accolé au bord supérieur du support auto-agrippant velours (considérée comme décoration, elle n'entre pas dans le décompte des insignes métalliques).